



Madame Laëtitia Médard
Conseillère communautaire
Conseillère municipale à Rennes
Groupe Communiste

Le 25 février 2016

Téléphone 02.23.62.13.80

Télécopie 02.23.62.13.89

l.medard@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Nouvelle grille de tarification solidaire : « Un acte politique fort marqué par les valeurs de la justice sociale, les valeurs de la Gauche »

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

Lors des élections municipales, et dans la continuité de nos prédécesseurs à l'origine de la gratuité sociale, les élu-e-s communistes avaient porté l'idée d'une progressivité des tarifs en fonction des revenus ; engagement qui a été repris dans le programme de l'ensemble de la liste de gauche à Rennes.

Nous avons défendu quelques principes dans sa mise en œuvre et nous sommes très satisfaits de les voir repris dans cette délibération.

Le premier de ces principes était de maintenir un socle de gratuité totale pour les personnes à très faible revenu. Rennes Métropole restera ainsi l'une des rares agglomérations – pour ne pas dire la seule – à proposer la gratuité totale d'accès à son réseau de transport.

Le second principe visait à proposer des tarifs progressifs en fonction des revenus. C'est chose faite.

Depuis plusieurs années, nous portons également l'idée d'harmoniser les conditions d'attribution de la carte Sortir ! et de la carte Korrigo afin de simplifier les démarches des bénéficiaires. C'est ce qui nous est proposé ce soir.

Enfin, le quatrième et dernier principe visait à permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier d'un tarif réduit. Demain, 36 000 nouvelles personnes seront éligibles à ce dispositif. Au final, un habitant sur trois de la métropole pourrait être concerné.

Cette nouvelle tarification est donc indéniablement un progrès. Elle permettra d'élargir le droit à la mobilité, droit qui en conditionne bien d'autres : accès aux loisirs, l'insertion professionnelle, etc.

Cette décision est donc un acte politique fort marqué par des valeurs, celle de justice sociale, celle de la gauche.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots sur la méthode qui a prévalu à ce résultat.

Quatre réunions de travail, 15 scénarios étudiés, une estimation des conséquences de chaque scénario, une grande richesse des débats, cette démarche a été exemplaire.

Le vice-président en charge des transports, avec toute sa diplomatie, a su être un vrai animateur des débats, secondé par des services que nous remercions vivement pour leur travail et leur forte implication.

Cette méthode devrait devenir notre règle de conduite dans les débats qui précèdent chaque décision importante. Ceci ne pourra que renforcer la qualité de nos politiques publiques.

C'est donc avec une grande satisfaction que nous approuverons cette délibération.